

## CHATEAU BELGRAVE

<http://www.dourthe.com/chateau/1-chateau-belgrave>



Présentation :

Propriété de 76 hectares située à l'extrémité est de la commune de [Saint-Laurent-Médoc](#), à la limite de l'appellation Saint-Julien, à proximité du [château Lagrange](#) à l'ouest, du [château Camensac](#) au sud et du [château la Tour Carnet](#) au sud-ouest.

Le vignoble de 61 hectares (48 % Merlot, 44 % Cabernet-sauvignon, 4 % Cabernet franc, 4 % Petit verdot) est installé sur un sol de graves profondes sur socle d'argile.

Le vignoble est d'un seul tenant, avec deux croupes qui culminent à 23 et 26 mètres d'altitude, mais est traversé par la ligne de chemin de fer Bordeaux-Pauillac.

C'est l'un des 6 crus du classement du Médoc (château Camensac, château Cantemerle, château Haut-Brion, château La Lagune et La Tour Carnet) à ne pas appartenir à une appellation communale.

Le nom de la propriété fut donné en 1845 par Bruno Devès, propriétaire de l'époque, lorsqu'il agrandit le vignoble (en raison des sols) et non par un anglais en l'honneur de Belgravia, quartier de Westminster à Londres.

### **Histoire :**

A l'origine de cette propriété, il y avait un pavillon de chasse appartenant à la famille Coutenceau (ou Coutanceau) au 17<sup>ème</sup> siècle. En souvenir de ce pavillon, il reste un [furet](#) (J'ai toujours entendu parler d'[une hermine](#) que nous

retrouverons sur l'étiquette de La Trinité Valrose) sous une couronne sur l'étiquette du château Belgrave.

Le vignoble sera développé entre 1710 et 1730 lors de la «fureur de planter ».

Le château est recensé dès 1815 par le courtier Lawton dans son classement des vins de Bordeaux sous le nom de Coutanceau. Dès 1834, le domaine est enregistré sous le nom de Deveze chez Tastet & Lawton.

En 1845, Monsieur Bruno Devés (ou Bruno Deveze), négociant bordelais, fait construire les chais et les cuiviers du domaine. Il agrandit également le vignoble en plantant de nouvelles surfaces.

En 1855, le domaine est classé dans la catégorie cinquième cru classé du Médoc.

En 1867, le vignoble a une superficie de 46 hectares.

Le 29 juin 1898, Madeleine Carrère (1874-1938), épouse de Marcel Alibert (1862-1941) propriétaire à la même époque du château Les Ormes de Pez, rachète le domaine pour la somme de 100050 francs à la veuve de Monsieur Bruno Deveze. La superficie du vignoble est de 25 hectares.

En 1901, Marcel Alibert participe à la création du Syndicat des Grands Crus Classés du Médoc dont il sera secrétaire puis vice-président durant 25 ans.

En mars 1924, Marcel Alibert vend 18 hectares (le Petit Commensac) mitoyen du domaine.

En 1926, le domaine est vendu par Marcel Alibert à Monsieur Albert. G. Spée. Le domaine possède alors une superficie totale de 62 hectares. C'est le début du déclin pour ce domaine qui va traverser la crise économique des années 1930 puis la deuxième guerre mondiale.

En 1939, le domaine est la propriété de Jules Canaferina qui fera construire les caves.

Après la seconde guerre mondiale, l'administrateur du domaine est Georges Dutet, administrateur dans le même temps de château la Tour Carnet.

En 1956, André Gugès rachète le domaine.

Aucune amélioration notable ne sera apportée sous sa direction.

En 1979, après son décès et suite à un différent entre ses héritiers, la propriété est achetée par la Banque française d'agriculture qui constitue un groupement foncier viticole (jusqu'en 2024) dont les porteurs de part sont au nombre de 444. Le vignoble est mis en fermage jusqu'en 2002 auprès de la société Consortium des Vins de Bordeaux et de la Gironde (C.V.B.G) devenue depuis Vins et Vignobles Dourthe. Le vignoble avait alors une superficie d'environ 20 hectares et commence dès lors une rénovation complète du vignoble qui s'achèvera en 1985.

En 1982, une rénovation du cuvier est opérée et un chai à barrique est construit.

En 1986, Michel Rolland est désigné œnologue conseil du domaine.

En 1989, la société CVBG est rachetée par le groupe néerlandais Bols.

En 1992, les travaux de rénovation du château se terminent.

En 2002, le contrat de fermage avec CVBG est renouvelé pour une durée de 25 ans.

En 2003, 2 hectares de cépage Petit verdot sont replantés.

En 2004, fin de la construction d'un nouveau cuvier adapté à la vinification parcellaire et d'un nouveau chai qui sont opérationnels en 2005. La vendange mécanique est abandonnée.

En 2007, rénovation du chai d'élevage. La même année, le groupe champenois Thiénot (champagne Canard-Duchêne) rachète la société CVBG.

Le responsable du domaine est Frédéric Bonnafous, il a remplacé Merete Larsen.

Le maître de chai est Antoine Gonzales.

L'œnologue conseil est Michel Rolland depuis le millésime 1986.

#### **Les vins :**

Densité moyenne de plantation : 10000 pieds à l'hectare sur les deux croupes et le plateau (60 % du vignoble), 6500 pieds à l'hectare en bas de croupe et sur les coteaux avec enherbement.

Vendanges manuelles.

Le second vin du domaine porte le nom de : Diane de Bellegarde.

Création avec le millésime 1987.

Un autre vin utilise une partie du vignoble du domaine (2 à 3 ha) : Essence de Dourthe, vin réalisé à partir de l'assemblage des vignes de château Belgrave, château de la Garde (Pessac-Léognan), château Le Boscq (Saint-Estèphe) et château Pey La Tour (Bordeaux).

*(texte de [abcduvin.com](http://abcduvin.com))*

